

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 35-425-1932 désignant le président du Comité colonial provisoire d'anciens combattants de la colonies

n° 35-425-1932

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
30 avril 1932

Numéro JO  
n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro  
30 avril 1932

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 24 avril 1930 promulgué la colonie par arrêté du 14 octobre L relatif à l'application aux colonies des dispositions du décret du 2 juillet 1930. concernant l'Office national du combattant : Vu le décret du 3 décembre 1930 promulgué la colonie par arrêté du 56 décembre 1950, instituant un comité colonial d'anciens combattants à la Côte française des Somalis: Vu l'arrêté n° 204 du 31 mars 1932, désignant un comité colonial provisoire d'anciens combattants,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1. — M Collombet, administrateur des colonies, chef du le bureau, es nommé président du Comité colonial provisoire d'anciens combattants, en remplacement chef des bureaux du secrétariat général. varti en conségé. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**ANTONIN.**